



RICHARD YUNG

**Sénateur des Français
établis hors de France**

Membre de la commission
des lois constitutionnelles,
de la législation, du suffrage
universel, du règlement et
d'administration générale

M. Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 8 décembre 2006

Monsieur le Président,

Le journal *Libération* et le quotidien britannique *The Independent* se sont récemment fait l'écho d'un événement choquant survenu à l'occasion du 14^e Festival du film juif de Vienne le mois dernier.

Le festival était placé sous le patronage de l'ambassade de France et l'Institut Français de Vienne avait accordé une large place à ce festival dans sa lettre d'information, et il avait invité Hannes Gellner co-réalisateur du film *La mémoire des enfants* à présenter son film dans la lettre. Malheureusement, d'aucuns ont jugé bon de supprimer du texte de Monsieur Gellner une de ses phrases qui faisait référence aux « 11400 enfants juifs de France livrés aux nazis par les autorités françaises et assassinés à Auschwitz ».

Connaissant votre vigilance sur le devoir de mémoire et votre position sur la responsabilité de l'État français dans la déportation des juifs, je souhaitais vous faire part de mon indignation sur cette censure choquante de la part d'un organisme qui représente la France à l'étranger. Je pense que vous partagerez ce point de vue et que vous voudrez bien saisir l'Ambassadeur de France à Vienne afin de s'assurer que cette grave erreur ne se reproduira plus.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Richard YUNG